



CONGÉS

Début des négociations

10 février 2022

Les réunions de concertations et de négociations sur le sujet des congés ont maintenant débuté. Cette première phase a consisté à analyser les différences de droits entre Divisions, Sites ou Entités.

Cette négociation comportera 4 domaines :



Avec toujours le même objectif : **Harmoniser, Simplifier, Moderniser**

Pour **FO**, les congés sont un élément incontournable de la vie des salariés. Ils contribuent au repos nécessaire, à la Qualité de Vie au Travail, à l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle et constituent aussi un élément de la rémunération, mais également de l'attractivité et de la performance de l'entreprise.

Pour **FO**, sur ce sujet, la ligne rouge sera le maintien pour tous les salariés des droits acquis, que ce soit en temps ou en argent.

Notre ambition sera d'aboutir sur un dispositif plus clair, plus simple, plus solidaire, plus performant pour les salariés et l'entreprise.

Nous réaffirmons que l'ambition de l'Accord de Méthode signé par **FO** sur le projet RELOAD consiste à une redistribution des avantages sociaux afin de rendre ces droits plus attractifs pour les salariés.



FO sera le garant du respect de cet engagement commun.



1) **CONGÉS PAYÉS** : Pour ce qui est des 5 semaines concernées, une des ambitions sera la notion de « prise effective » de ces congés, ainsi qu'une volonté de la Direction de hiérarchiser la pose de ces jours. Sur ce sujet, **FO** a d'ores et déjà émis des réserves.

2) **CONGÉS LIÉS A LA SITUATION FAMILIALE** : au vu des écarts entre Divisions, il nous semble que le plus lisible pour les salariés serait qu'en échange de l'application de la nouvelle Convention Collective, il soit rajouté un jour de congé pour tous.

3) **CONGÉS DIVERS** : au regard des particularités de chaque Site ou Entité (jour de la voile, jour des santons, jour de rentrée scolaire, jour de solidarité, etc...) là aussi, pour **FO**, le plus lisible pour les salariés serait d'harmoniser tous ces jours par l'attribution d'un jour de congé pour tous.

4) **CONGÉS SUPPLÉMENTAIRES (ANCIENNETÉ)** : Concernant l'ancienneté, **FO** acceptera de discuter dans cette négociation de l'attribution des jours de congés supplémentaires d'ancienneté mais en aucun cas des primes liées à ce sujet. Pour **FO** le sujet de ces primes devra être traité dans « l'Accord Rémunération ».

Pour ce qui est de la capitalisation de ces jours, pour **FO**, la solution pourrait être de capter 3 jours (qui se rajouteraient aux deux jours des points 2 et 3) afin de créer une 6ème semaine de congés payés pour tous, dès l'embauche. Dans ce cas les jours d'ancienneté restants devront bien sûr être intégrés dans le salaire, tout en maintenant la possibilité de transformer cet argent en temps.

Beaucoup d'autres sujets devront être abordés dans cette négociation : la parentalité, le don de jour de congés, les congés « enfants malades », les congés d'âge, etc...

Toutes ces positions sont des positions de négociations, elles s'affineront au fur et à mesure de nos échanges avec vous.

Cette communication a pour objectif de vous éclairer sur les discussions en cours, de poser les pistes de réflexion de votre syndicat.



Pour FO, améliorer la question des congés d'un point de vue organisationnel pour Airbus, tout en les rendant plus attractifs pour les salariés, c'est possible !

Pour FO, les positions du syndicat sur ce sujet comme sur l'ensemble des sujets « **RELOAD** » ne pourront pas se limiter à 4 questions sur un site internet ou à un simple sondage d'opinion au moment de la signature.

Ces négociations nécessiteront que l'on échange avec tous ceux qui le souhaitent, pour les écouter et faire grandir ensemble nos positions, nos revendications.

Le syndicalisme, comme la négociation, c'est d'abord une histoire d'échange et d'engagement humain.

Vos représentants sont là pour vous informer, vous écouter et remonter vos positions, vos questions.

N'attendez pas, sollicitez-les !

Cette négociation définira la gestion des congés pour les 55 000 salariés du Groupe en France pour les décennies à venir.



FO, Vos emplois, Vos conditions de Travail, Vos Congés